



Direction Interdépartementale des Routes
Méditerranée

Marseille, le 28 janvier 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VOIE RÉSERVÉE AUX BUS SUR L'AUTOROUTE A51 A PLAN-DE-CAMPAGNE

Travaux de prolongement de la voie en service

La création de voies réservées permettant un passage prioritaire des autocars aux heures de pointe sur l'itinéraire Aix-Marseille a été lancée par l'État en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

La DIR Méditerranée a mis en service en mai 2015 un tronçon de voie réservée de 1,4 km, situé sur l'A51 dans le secteur de Plan-de-Campagne.

A l'amont, le prolongement sur environ 1700 mètres supplémentaires entre la bretelle de la RD6 (Gardanne) et la sortie Plan-de-campagne permettra de porter à 3 km environ la voie réservée sur ce secteur de l'A51 qui est le plus congestionné.

Les travaux se sont terminés cette semaine et la voie bus sera ainsi mise en service ce lundi 30 janvier à 6h00.

Lancée par l'État en partenariat avec les collectivités autorités organisatrices des transports (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence), la création de ces voies réservées aux autocars aux heures de pointe sur l'itinéraire Aix-Marseille contribue à améliorer la fluidité de l'itinéraire pour les transports en commun, fiabiliser les temps de parcours et de répondre plus efficacement aux besoins de mobilité des voyageurs,

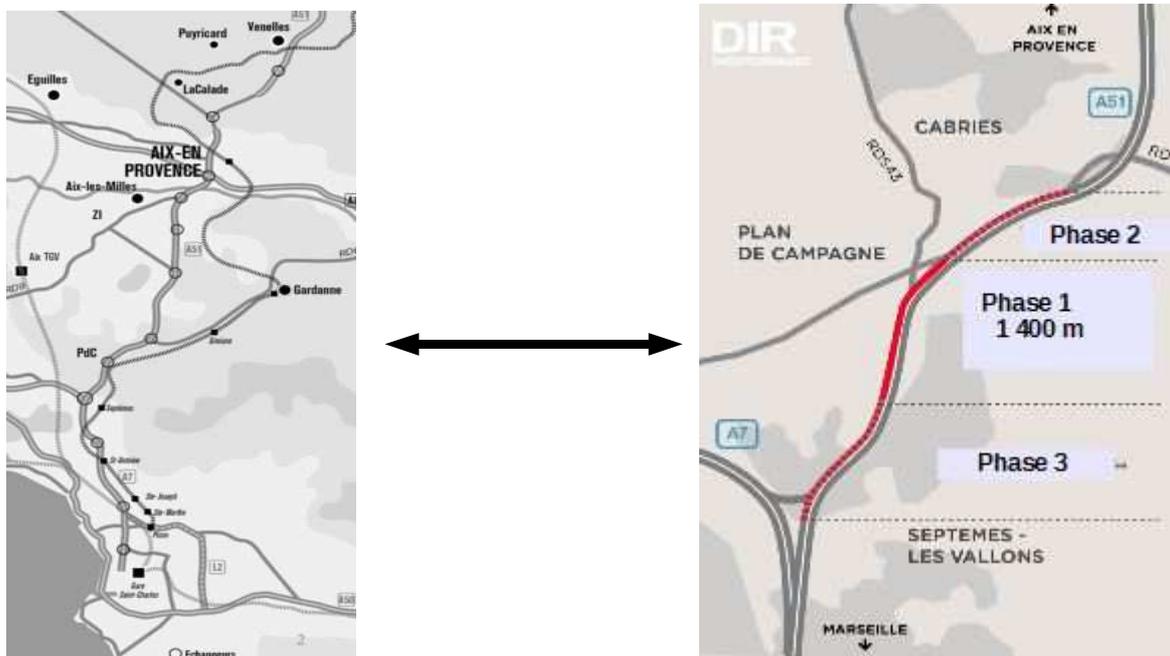
D'un coût global de 820 k€ TTC, l'aménagement a été cofinancé par l'État, la Région Provence Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence, à raison de 25 % chacun.

Il s'inscrit dans un programme plus global de réalisation d'aménagements destinés à la priorisation des bus sur les principaux corridors métropolitains (Aix-Marseille, Vitrolles-Marseille et Aubagne-Marseille), inscrit au Contrat de Plan État-Région (CPER 2015/2020) pour un montant de 30M€.

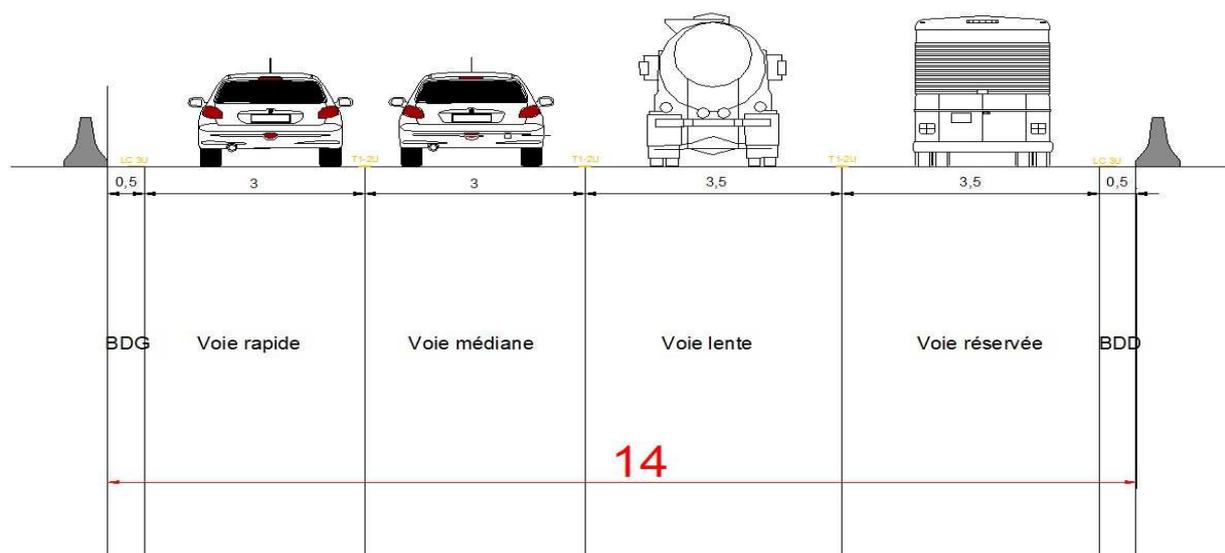
LA CRÉATION D'UNE VOIE DU BUS SUR L'A51

L'évaluation du premier tronçon mis en service en mai 2015 dans le secteur de Plan-de-Campagne confirme l'intérêt de l'aménagement réalisé. Il a permis de réduire fortement le temps de parcours des transports en commun aux heures du trafic le plus chargé dans cette zone (le gain peut aller jusqu'à 10 minutes), permettant ainsi d'améliorer leur régularité sans gêne pour les autres usagers de la route, et sans augmentation de l'accidentalité.

Les projets d'extension, à l'amont comme à l'aval ont donc été engagés.



Pour rappel, la voie réservée est une voie supplémentaire qui est créée en utilisant l'espace de la Bande d'Arrêt d'Urgence :



LA PHASE 2 DES TRAVAUX

A l'amont, les travaux de la phase 2 ont démarré le 7 novembre 2016 et se sont terminés cette semaine. La réalisation de ce deuxième tronçon a nécessité des travaux plus conséquents, résultant de l'obligation d'élargir la plateforme routière pour implanter la voie réservée, avec notamment :

- la reconfiguration du dispositif de retenue implantée dans le terre plein central (TPC), impliquant démolition et reconstruction,
- la reprise du dispositif d'assainissement de la plateforme routière,
- la mise en place de 2 portiques de signalisation (avec des massifs)

Pour améliorer la sécurité générale des usagers, les travaux intègrent également la mise en place de 2 panneaux à messages variables (PMV), permettant d'informer notamment les possibles incidents de cette section.

LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La majeure partie des travaux s'est concentrée sur la reconfiguration du terre-plein central sous la protection de dispositifs de retenue provisoires de part et d'autre du TPC afin d'assurer la sécurité du chantier et des usagers. Cela a conduit à la neutralisation de la voie rapide (voie de gauche) et de la voie bus réalisée en phase 1 afin de maintenir 3 voies de circulation générale compte tenu de la charge de trafic, et à l'exécution de l'ensemble des travaux de nuit.

Les conditions météo rencontrées début décembre ont conduit à reporter des travaux de bétonnage et le froid de la mi-janvier n'a pas permis de réaliser les travaux de marquage au sol, ce qui a allongé la durée des travaux de 3 semaines par rapport au planning initial.